

CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 12 NOVEMBRE 2018

COMPTE-RENDU

L'an deux mille dix-huit,
et le Lundi 12 Novembre à 14H30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Nicole JOULIA, Première Adjointe au Maire d'Istres.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs JOULIA, CASADO, MAYOR, GREFF, ARAGNEAU, EINAUDI, GARCIA, BREMAUD, BOUCHAUD, GOUIN, FERRARI, GINIES, WORMES, CISELLO, MORA, ROMAN, CALDIN, GRIMALDI, PRIAUD, AYOT, CAMOIN, DROUVROY, ALVERNHE, MOUILLARD, VALENTIN, PRETOT R., CARPENTIER, CRIADO.

Absents excusés :

M. BERNARDINI, Maire, procuration à Mme JOULIA
Mme CAMBON, Adjointe au Maire, procuration à Mme ALVERNHE
M. COLSON, Adjoint au Maire, procuration à Mme ROMAN
Mme PRETOT E., Adjointe au Maire, procuration à M. GARCIA
M. DEROT, Adjoint au Maire, procuration à Mme CALDIN
Mme GAMBI, Adjointe au Maire, procuration à M. BREMAUD
Mme TRAMONTIN, Adjointe au Maire, procuration à M. CASADO
Mme QUET, Conseillère Municipale, procuration à Mme GINIES
M. FRANCOIS, Conseiller Municipal, procuration à M. BOUCHAUD
M. DELYANNIS, Conseiller Municipal, procuration à M. MOUILLARD
M. LEBAN, Conseiller Municipal, procuration à M. PRETOT R.
Mme MOUROT S.

Absents :

Mesdames et Messieurs MOUROT JM., IORIO, JAREMA.

Madame Nicole JOULIA, Première Adjointe au Maire, ouvre la séance à 14 H 30. Madame Marie-José ALVERNHE, désignée comme secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

ADMINISTRATION GENERALE

1 – Autorisation de lancement de la procédure de concession de service public pour la gestion et l'exploitation de deux établissements de multi-accueils

- POUR : 34 voix (Liste Nous sommes Istres, MOUILLARD Paul, DELYANNIS Alain)
- CONTRE : 3 voix (Liste Istres Bleu Marine, CARPENTIER Jean-Paul)
- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Place aux Istréens)

2 – Avenant à la convention relative à l'utilisation de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties -TFPB dans le quartier prioritaire « Politique de la Ville » d'Istres.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

3 – Dénomination de la Maison de Quartier et du terrain muti-sports du Ranquet

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 H 10.

Fait à ISTRES le 12 Novembre 2018



Maire d'Istres

François BERNARDINI